



Sepp Blatter
Foundation

Rapport annuel 2020

Rapport annuel 2020

La Sepp Blatter Foundation existe depuis 14 ans.

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel 2020.

1. Conseil de fondation

Depuis le 23 mars 2018, la composition du conseil de fondation est la suivante :

- Niklaus Furger, président, Viège
- Sepp Blatter, fondateur et membre, Viège
- Corinne Blatter Andenmatten, membre et directrice, Viège

2. Activités de la fondation

Séances du conseil de fondation

En 2020, le conseil de fondation ne s'est réuni qu'une seule fois :

- séance ordinaire n° 31 le lundi 2 novembre 2020 à Viège

Les principales décisions prises ont été les suivantes :

Séance n° 31 du 2 novembre 2020

- La situation de la fondation n'est pas rose. La prochaine séance qui se tiendra au mois de mars traitera de la poursuite des activités de la fondation.
-
- Le tournoi Mischa Imhof n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie de coronavirus. Le prix pour l'année 2020 sera donc remis en 2021 si le tournoi a lieu.
-
- Dès 2021, les prix annuels seront répartis comme suit : 2 x CHF 10 000.00 et 1 x CHF 5000.00. Dans la situation actuelle, aucun prix annuel ne sera remis.

- Analyse de deux demandes d'aide financière et décision.
Cette année, le Trophée des espoirs valaisans du FC Saint-Maurice est soutenu à hauteur de CHF 2000.—. Le Hallenmasters à Brigue a également été subventionné en 2020 à hauteur de CHF 2000.—.
- Tous les témoignages, les rapports annuels et la déclaration sur le « Bärgruf » seront traduits en anglais et en français. Le mandat est confié à la société Apostrophe de Lucerne.

3. Donations à la fondation

Cette année, la fondation n'a reçu aucun don.

4. Charges et produits

Durant l'exercice sous revue, le montant total des dépenses a été de CHF 14 354.75. Ce montant se compose comme suit :

- Marketing et conseils informatiques	CHF	6384.36
- Conseil fiduciaire et autre	CHF	1438.00
- Conseil juridique	CHF	610.35
- Bureau et administration	CHF	1030.00
- Perte d'intérêt sur liquidités	CHF	49.20
- Droits de garde	CHF	4515.35
- Différence de change/devises étrangères	CHF	<u>327.49</u>
Total	CHF	14 354.75

Les recettes se sont quant à elles élevées à CHF 31 533.29 et se décomposent comme suit :

- Dons	CHF	0.00
- Revenus des placements financiers	CHF	6918.90
- Bénéfice placements financiers	CHF	<u>24 614.39</u>
Total	CHF	31 533.29

Un excédent de recettes de CHF 17 178.54 a ainsi été dégagé à la clôture de l'exercice.

5. Utilisation du résultat

Report à nouveau de l'exercice précédent	CHF	- 32 189.90
Excédents de recettes de l'exercice	<u>CHF</u>	<u>17 178.54</u>
	CHF	- 15 011.36
Dotations au fonds de donation associé	<u>CHF</u>	<u>0.00</u>
Report à nouveau	CHF	- 15 011.36
	=====	

6. Développement du fonds de donation

Solde au 31 décembre 2020	CHF	842 800.00
Dotation au fonds (sur décision du conseil de fondation)	CHF	0.00
./. Dons		
Football-Club St-Maurice	CHF	- 2000.00
Association Fussballnachwuchs Oberwallis	<u>CHF</u>	<u>- 2000.00</u>
Solde au 31 décembre 2020	CHF	838 800.00
	=====	

7. Capital de la fondation

Le capital de la fondation au 31 décembre 2020 s'élève à CHF 924 988.64. Il est composé du report de l'excédent de dépenses de CHF – 15 011.36 et du fonds de dotation de CHF 838 800.00 ainsi que du capital de fondation versé par Sepp Blatter de CHF 100 000.–.

Viège, le 4 octobre 2021

Pour la Sepp Blatter Foundation

Niklaus Furger
Président

Corinne Blatter Andenmatten
Directrice